

## Rapport public d'examen des vœux BTS Notariat

L'objectif général du lycée/EREA Toulouse Lautrec est de proposer aux élèves en situation de handicap moteur une scolarisation avec des élèves valides. Dans ces conditions, le nombre de places proposées déjà faible au départ, 15 élèves par classe est encore réduit par le souci d'accueillir en priorité des jeunes en situation de handicap nécessitant un suivi par le centre de soin associé à l'établissement ou ayant besoin d'une scolarisation aménagée.

Cette année, le nombre des candidatures, exprimées par le nombre de vœux confirmés, a été particulièrement important à 396 pour seulement 14 places proposées. En effet, si l'établissement a une autorisation administrative de 15 places par niveau, le nombre a dû être réduit à 14 pour tenir compte du redoublement de l'un des élèves.

L'an dernier, le nombre de candidats pour lesquels l'établissement a émis une proposition d'admission est de 84. Le classement s'effectue en 3 groupes distincts :

- Les bacs technologiques
- Les bacs professionnels
- Les autres diplômes bac ou équivalent

Le rang du dernier admis dépend du groupe d'affectation :

- Les bacs technologiques 32
- Les bacs professionnels 31
- Les autres diplômes bac ou équivalent 21

. L'établissement s'est conformé à la réglementation concernant le taux minimum de boursier quand bien même cette notion n'a pu être évaluée qu'après coup. En effet, pour des raisons de respect de la vie privée des élèves, la commission n'a pas connaissance du fait qu'un candidat soit ou non boursier au moment de l'examen des vœux.

Le taux d'admission des bacheliers titulaires d'un bac professionnel a été strictement pris en compte par la commission. Un cantonnement des candidatures en trois compartiments a été effectué : bac professionnel, bac technologique et autre. Chaque compartiment a été attribué à une sous-commission chargée de l'examen des dossiers des candidats détenteur du baccalauréat concerné. Chaque dossier a été évalué et classé ou refusé. Les classements des trois contingents se sont effectués indépendamment et ont été enregistrés comme tels sur le site « Gestion Parcoursup »

L'objectif et les attendus de la formation sont les mêmes que pour tous les établissements proposant une section de techniciens de notariat

**L'objectif de cette formation** est de former des techniciens supérieurs, collaborateurs dans un office notarial, qui participent à ce titre à la rédaction d'actes

simples, à l'exécution de formalités et à la négociation de biens immobiliers, à vendre ou à louer.

**Les attendus de la formation sont les suivants :**

- Avoir de l'appétence pour le droit et le conseil aux personnes.
- Disposer de compétences d'analyse face à des situations complexes, notamment en matière de patrimoine.
- Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale.
- Avoir le goût, et la rigueur pour préparer la rédaction d'actes juridiques officiels.

Pour un élève valide la spécificité de l'établissement ajoute un attendu : adopter un comportement bienveillant à l'égard de ses camarades en situation de handicap.

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

**Principaux enseignements de la session et conseils et recommandations formulés aux candidats pour améliorer leur prise en compte des attendus et objectifs de la formation.**

Du fait de la spécificité de l'établissement et de l'offre de soins proposés, un élève en situation de handicap sera prioritaire. Encore faut-il qu'il ait signalé sa situation dans sa lettre de motivation ou dans les informations complémentaires.

Pour les élèves valides, plus encore que les notes, les appréciations des enseignants sont un critère de choix. La formation que nous proposons est exigeante et s'adresse en priorité à des élèves motivés ayant le goût du travail. La commission souhaite rappeler l'importance de l'avis de l'équipe pédagogique mais aussi de la démarche entreprise par l'étudiant pour se renseigner sur la formation et ses débouchés. La lettre de motivation doit au moins montrer que le candidat sait à quel type de BTS il postule. Cette lettre peut également être utilisée par le candidat pour mettre en avant ses points forts (intérêt pour la matière, engagement extrascolaire associatif ou autre...). C'est également l'occasion de rassurer la commission sur d'éventuels points faibles ou qui ont besoin d'être expliqués (réorientation, âge, année blanche, ...).

## Tableau synoptique du rapport

<b>Champs d'évaluation</b>	<b>Rappel des critères généraux d'examen des vœux publiés sur parcourup</b>	<b>Critères retenus par la commission d'examen des vœux</b>	<b>Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères</b>	<b>Degré d'importance des critères</b>
<b>Résultats académiques</b>	X	X	Bulletins de note	Fort
<b>Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire</b>	X	X	Appréciation des professeurs	Fort
<b>Savoir être</b>	X	X	Appréciations de l'équipe pédagogique	Fort
<b>Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet</b>	X	X	Lettre de motivation	Fort
<b>Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires</b>	X	X	Lettre de motivation	Fort